



ASSOCIATION
"ENTRAIDE
LE RELAIS"

Le projet associatif

Le projet associatif, en complément aux statuts qui régissent l'association, précise les valeurs qui sous-tendent l'objet d'Entraide Le Relais, fixe les objectifs de sa mission et précise les principaux moyens d'action pour les réaliser.

La Personne Humaine : L'égalité absolue dans la reconnaissance de chacun et de tous

Le respect de la personne humaine est un élément fondamental de la cohésion et de l'avancée de la condition humaine.

L'association Entraide Le Relais est d'abord porteuse d'un projet qui privilégie l'écoute et la prise en compte des besoins de chaque personne, dans sa dimension spirituelle, psychique et physique. Chaque être humain est singulier en ce qu'il ne peut être confondu avec aucun autre. Nous agissons avec la conviction que tout projet d'aide à la reconstruction personnelle s'appuie sur cette reconnaissance de la singularité de chaque individu.

Ainsi, à l'encontre d'une vision trop répandue aujourd'hui, ne reconnaissant comme personne que celui ou celle qui « possède », nous pensons que c'est par la mise en œuvre de sa liberté, faite à la fois d'accession à l'autonomie et de solidarité avec les autres, que la personne se constitue et peut s'épanouir.

Par son projet, l'association affirme que chaque personne, quelles que soient ses capacités, ses difficultés ou son handicap, son sexe, son âge ou ses origines, peut évoluer et progresser vers l'autonomie, la solidarité et la citoyenneté. L'appropriation d'un projet personnel et la participation à un projet collectif donne sens à sa propre histoire et plus largement construit le corps social. Ce choix implique que chacun soit acteur de son propre devenir.

C'est pourquoi, nos projets comportent une part d'utopie qui est à la mesure de notre espérance et de notre confiance dans les capacités de progrès et de dépassement des personnes.

En accord avec son histoire, l'association et ses membres se reconnaissent dans des valeurs qui puisent leurs forces et leurs sens dans l'Évangile en tant que source d'un projet d'espérance et de vie possible pour toute personne (référence à Esaïe 57 et l'évangile de Luc voir en annexe). En cohérence avec ces valeurs, l'association se met au service du prochain et agit pour aider les personnes en grande difficulté à « se remettre debout ».

Nous visons à accueillir chacun avec le respect et la dignité auxquels chaque personne humaine aspire. Tout être humain quelle que soit sa condition a les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ainsi la personne accueillie a d'abord une place de sujet dans les projets sociaux et éducatifs que nous mettons en œuvre. Un accueil de qualité suppose comme préalable à l'aide matérielle, une écoute qui permette d'être attentif à la demande exprimée et non exprimée, puis qui privilégie la parole pour susciter le dialogue et créer un lien suffisant et nécessaire à la mise en œuvre des projets éducatifs et d'insertion.



« **Entraide Le Relais** »

6 rue des Imprimeurs – 67200 STRASBOURG - Tél : 03.88.10.34.50 Fax : 03.88.30.41.89

e-mail : secretariat@entraide-relais.fr internet : www.entraide-relais.fr

Le choix de la structure associative

La vie associative est un véritable lieu d'exercice de la citoyenneté et de la pratique démocratique permettant à des hommes et des femmes de s'associer dans une démarche pluraliste pour remplir une mission d'utilité sociale et d'intérêt général,

L'association confirme, 40 ans après sa création, son choix de la forme associative. Celle-ci permet :

- de se doter d'un cadre juridique adapté à son objet désintéressé,
- la participation active de bénévoles à une mission d'intérêt général, en l'occurrence l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des personnes aidées,
- la définition en commun de conceptions, de projets et d'objectifs qui enracinent et dynamisent l'action de l'association,
- la participation de partenaires de différentes origines.

En conséquence, l'association Entraide Le Relais, en référence à ses valeurs fondatrices, veille à actualiser régulièrement son projet associatif et ses orientations.

La volonté d'innover, la participation de partenaires privés et publics, l'exigence de transparence nous entraînent à la rigueur dans nos modes de fonctionnement et de gestion, dans l'élaboration des projets et l'évaluation de leurs réalisations.

Buts et moyens d'action

Les buts

L'association se donne pour objet dans ses statuts à l'article 2 :

- de secourir les personnes qui se trouvent en situation de détresse ou de misère, en leur venant en aide pour les besoins indispensables et en favorisant leur insertion et leur promotion sociale, les aidant à retrouver l'équilibre de leur personne et leur autonomie.
- d'agir selon les fondements de la foi chrétienne.

Les moyens

L'association se dote des moyens humains et techniques nécessaires à la réalisation de son objet. Ces moyens opérationnels se concrétisent sous la forme :

- d'un service d'accueil de jour et d'accompagnement social nommé : Accueil de Jour, intégrant l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA / public spécifique « sans domicile stable » et le Point d'Accueil Solidarité à la Gare de Strasbourg,
- d'un Pôle Hébergement et logement accompagné, qui comprend le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) nommé : « La Maison d'Accueil », les logements d'insertion, la résidence d'accueil de Brumath « L'Elan » et l'accompagnement social lié au logement,
- d'un service d'action éducative auprès de jeunes de 12 à 25 ans nommé : La Prévention Spécialisée.
- d'un Atelier « Passerelle » auprès des bénéficiaires du RSA pour un parcours d'autonomie et de préparation au monde du travail, intégrant l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA / public non-spécifique.

La liste de ces services et établissements peut changer en fonction de l'évolution des besoins et des problématiques relatifs aux personnes accueillies, aussi appelées « usagers ».

Les objectifs de chaque service et établissement ainsi que leurs mises en oeuvre sont précisés dans un document spécifique intitulé « projet pédagogique ».

L'association inscrit la réalisation de ses moyens dans les dispositifs réglementaires en vigueur. Elle fait appel à l'aide publique et l'aide privée pour les ressources nécessaires à son fonctionnement.

Elle compte aujourd'hui 35 salariés et environ une dizaine de bénévoles actifs.

Elle travaille en partenariat avec l'association Le CAP dans le cadre de la SCI Entraide Habitat dont la vocation est d'élargir l'offre immobilière locative à un prix modéré pour les personnes temporairement en difficulté qui suivent un parcours d'insertion par le logement.

Par ailleurs l'association veille à favoriser une vie d'équipe basée sur un esprit de collaboration, voire de fraternité en favorisant l'esprit militant et l'engagement personnel. Cette action est menée conformément à une éthique et une rigueur permettant les meilleurs rapports avec les personnes aidées.

Partenariat

L'association collabore avec d'autres partenaires en veillant à ce que cette collaboration s'inscrive dans des conventions claires et équilibrées. Aujourd'hui ces partenaires sont les financeurs publics et des fédérations ou associations avec lesquelles nous avons des objectifs communs (liste en annexe). Nous cherchons à travailler dans le cadre de ces partenariats avec un souci de transparence. Nos assemblées générales sont ouvertes et nous encourageons tous nos partenaires à être présents pour un temps d'échange et de débat à chacune de ces rencontres.

Par la diffusion de nos plaquettes de présentation et la mise à jour régulière de notre site www.entraide-relais.fr nous faisons connaître nos activités à toutes les personnes intéressées.

Nous exprimons notre volonté forte de mieux faire connaître notre travail social aux :

- partenaires, par la publication de nos rapports d'activité et notre présence régulière et soutenue aux différentes rencontres,
- membres et amis d'Entraide Le Relais par la publication annuelle de « La Lettre du Relais » (décembre),
- églises de Strasbourg et de la région avec pour objectif de sensibiliser leurs membres à s'engager à nos côtés et de susciter pour certains des vocations pour les métiers du travail social.

Orientations 2019-2024

L'engagement associatif, qui favorise le don de soi, est pour nous un principe fondamental. Par là, nous signifions notre volonté que l'activité sociale se doit de rester avant tout une démarche qui privilégie les rapports humains, conformément aux principes de l'Economie Sociale et Solidaire.

Nous visons à développer le nombre de nos adhérents par une communication auprès du grand public afin de valoriser le partage et les valeurs humanistes.

Depuis 2009, les Ateliers de redynamisation de l'association Le CAP (Croissance Animation Partage) ont été intégrés à Entraide le Relais. L'insertion par le travail en partenariat avec le Conseil

Départementale prend un nouveau nom en 2014 : Ateliers « Passerelle ». Notre engagement s'y développe à travers les appels à projets.

Depuis le 13 décembre 2008 nous avons rejoint comme membre fondateur, l'Union Protestante d'Association d'Entraide (UPAE). C'est par ce biais que nous portons le projet de création de la résidence sociale intergénérationnelle de 38 logements à Mundolsheim, dont l'ouverture est prévue en janvier 2020. Entraide sera gestionnaire de cette nouvelle structure.

Dans le cadre du plan quinquennal pour le Logement d'abord (2017-2022), nous souhaitons également augmenter le nombre de nos logements accompagnés :

- Réaliser en 2019-2021 sur le terrain de Mundolsheim la tranche 2 sous forme de résidence de 25 logements pour tout public mais en particulier pour personnes bénéficiant d'un accompagnement pour leur insertion sociale et professionnelle : jeunes ménages avec ou sans enfants, ménages monoparentaux.
- Réaliser à Brumath une résidence sociale mixte / Pension de famille – Résidence d'Accueil pour 22 places, à savoir 11 places par dispositif. Cette résidence sera conçue comme extension de la Résidence L'Elan, 112-114 av de Strasbourg, à Brumath, dont les espaces communs pourraient être mutualisés.
- Le Bâtiment L'Ecrevisse, à Brumath, 7 rue Gustave Stoskopf, que nous gérons depuis 2015 pour y abriter en phase provisoire la résidence d'accueil « L'Elan », nous servira pour réaliser en opération tiroir la résidence sociale mixte (dite Brumath 2). Fin 2019 « L'Elan » intégrera ses nouveaux locaux, 112-114 av de Strasbourg, ce qui nous permettra de démarrer la tranche 2.

Le bénévolat est un levier essentiel de la vie associative et nous voulons poursuivre le développement de l'engagement individuel et lui donner sa dynamique propre. Le bénévolat peut se réaliser dans nos structures et activités existantes mais peut aussi s'exprimer dans des collaborations innovantes, qu'elles soient ponctuelles ou réalisées sur une période plus longue.

Fait à Strasbourg, le 16 juin 2018

Le président

Thierry SCHULER

ANNEXES

NOS PARTENAIRES

L'Etat : la Préfecture et la DDCS du Bas-Rhin
Le Conseil Départemental du Bas-Rhin
L'Eurométropole de Strasbourg
La Ville de Strasbourg
L'Association Le CAP
La Fondation Abbé Pierre
L'Union Protestante d'Associations d'Entraide
La Fondation Saint Thomas
L'Union Européenne (Fonds Social Européen)
Kiwanis
La Fondation de France

ACTIVITE CONCERNEE

Le CHRS, l'Accueil de Jour, Brumath
FSL, RSA, les Ateliers
La Prévention Spécialisée, FSL, les Ateliers
L'Accueil de jour
SCI Entraide Habitat
la borne de bagagerie électronique
SIAV, Résidence sociale Mundolsheim
Résidence sociale Mundolsheim
Ateliers de redynamisation
Vivre Noël Ensemble

Partenaires opérationnels :

Fédérations :

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)
La Fédération Nationale de l'Entraide Protestante (locale FEP Grand Est)

Associations :

La Banque Alimentaire et la Banque de l'objet - Strasbourg
L'Association d'Accueil et d'Hébergement pour le Jeunes (AAHJ) – Strasbourg
Le Comité de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée (CLAPS) – Strasbourg
Le Home Protestant
L'Etage, Club de jeunes - Strasbourg
Le Conseil Protestant de Strasbourg (CPS)
Kiwanis – Strasbourg
Gala - Strasbourg
SIAO67 – Strasbourg
Association Rencontre – Wissembourg
Association Ma lucarne

Autres

La SNCF (Point Accueil Solidarité)
La paroisse du Temple Neuf
La ville de Leicester
SCOP Espaces Verts

Textes bibliques de référence aux valeurs fondatrices :

Esaië 58/6-7 « Voici le jeûne auquel je prends plaisir : Détache les chaînes de la méchanceté, Dénoue les liens de la servitude, Renvoie libres les opprimés, Et que l'on rompe toute espèce de joug ; Partage ton pain avec celui qui a faim, Et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile ; Si tu vois un homme nu, couvre le, Et ne te détourne pas de ton semblable. »

Luc 10/30 à 36 « Jésus reprit la parole, et dit : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. Il tomba au milieu des brigands, qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups, et s'en allèrent, le laissant à demi mort. Un sacrificateur, qui par hasard descendait par le même chemin, ayant vu cet homme, passa outre. Un Lévite, qui arriva aussi dans ce lieu, l'ayant vu, passa outre. Mais un Samaritain, qui voyageait, étant venu là, fut ému de compassion lorsqu'il le vit. Il s'approcha, et banda ses plaies, en y versant de l'huile et du vin ; puis il le mit sur sa propre monture, le conduisit à une hôtellerie, et prit soin de lui. Le lendemain, il tira deux deniers, les donna à l'hôte, et dit : Aie soin de lui, et ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour. Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui était tombé au milieu des brigands ? C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui, répondit le docteur de la loi. Et Jésus lui dit : Va, et toi, fais de même. »